

Accueil de Loisirs de Taissy

Encore une belle semaine qui s'achève au centre de loisirs !

Au programme de la semaine :

- Esprit d'équipe : Des grands jeux de cohésion pour apprendre à s'entraider, créer des liens et surtout bien rigoler ensemble !
- Des activités manuelles où les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination et repartir avec de superbes créations.
- Petits chefs en herbe : Un atelier cuisine gourmand où la patience et le savoir-faire ont débouché sur un délicieux Carotte Cake au goûter !
- Plouf ! On a profité à fond encore une fois de la piscine.



Opération «coup de poing»

Le jeudi 13 août, les services techniques de la commune de Taissy ont réalisé une opération « coup de poing » de désherbage au cimetière, afin de remettre en état certaines sépultures particulièrement envahies par les herbes et de garantir à tous un lieu propre, entretenu et respectueux de la mémoire des défunts.



Nous rappelons toutefois que l'entretien courant des sépultures incombe aux familles et aux ayants droit. Il appartient à chacun de veiller régulièrement au bon état et à la propreté des tombes dont il a la charge.

Cette intervention exceptionnelle des services techniques de Taissy ne se substitue donc pas à l'obligation d'entretien des sépultures par les familles.

Fête Patronale !

Le Comité des Fêtes informe que la commune de Taissy sera à nouveau réunie pour trois jours de fête les **29, 30 et 31 août prochains**.

Retrouvez le programme de la fête patronale et les arrêtés relatifs à la réglementation, aux restrictions et interdictions sur notre site internet taissy.fr sur Panneau Pocket et sur notre page Facebook.



Défilé d'Engins Fleuris

Dans le cadre de la Fête patronale, un char fleuri défilera le dimanche 30 août après-midi, accompagné d'engins fleuris (vélos, poussettes, trottinettes...) et des majorettes de Vitry-le-François.

Les déguisements sur le thème de la Magie seront les bienvenus.

Des fleurs en papier crépon sont à votre disposition aux ateliers municipaux, du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00.

Le départ du défilé aura lieu à 15h30 place Frédéric Mistral, direction rues de l'Esterel, de la Croisette, de la Paix, du Piqueux, Henri Warnier, de Challerange, de St Léonard pour une arrivée place de la Mairie.

ATELIER ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE AVEC BASTIEN

MARDI 13 OCTOBRE 2026 | 17H30

UN MOMENT D'ÉCHANGE & DE PARTAGE

- 1 Comprendre les bienfaits de l'activité physique
- 2 Parler de vos habitudes, freins et motivations
- 3 Découvrir les solutions locales pour reprendre en confiance

Salle de réunion Centre Gutenberg Santé
2 Rue Gutenberg, 51500 TAISSY

Ouvert à tous - Renseignements & Inscriptions au 03.26.83.00.72

ATA SANTÉ CLUB x Centre GUTENBERG Santé

FÊTE PATRONALE 2026

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME

Vente de billets Tombola à 2€



SAMEDI 29 AOÛT :

9h00 à 11h00 : **VENTE DE LAMPIONS ET DE TICKETS DE TOMBOLA**

Place de la Mairie et déjà en vente dans les commerces taissotins.



13h30 : **CONCOURS DE BOULES**

Boulodrome bordant la Vesle et l'église.

3 parties en doublette - 7€ par joueur, nombre d'inscriptions limité à 40 sur place dès 13h00.

A partir de 14h00 : **FÊTE FORAINE** - Manèges

De la place de la Mairie jusqu'à la place de l'école élémentaire Emile Bruyant

15h00 : **JEUX POUR LES ENFANTS**

Parcours de santé bordant la Vesle et l'église.

20h15 : **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

Dans les rue de Taissy avec la fanfare Taissotine BF HORIZON.

Départ au grand parking de Saint-Léonard - rues de Saint-Léonard - Colbert - de la Paix - chemin Thomas - Longjumeau - des Vigneuls - du Mont Gélus - chemin de la Cuche, rue de Sillery - Arrivée place de la Mairie.

22h00 : **FEU D'ARTIFICE** sous réserve de dérogation préfectorale

Parc bordant la Vesle et l'église.

22h00-01h00 : **BAL-CONCERT**

Place de la Mairie avec SYSTEM'B.



DIMANCHE 30 AOÛT :

9h30 : OFFICE RELIGIEUX

Église de Taissy.

11h00 : DÉPÔT DE GERBE

Monument aux morts de Taissy.

A partir de 14h30 : FÊTE FORAINE - Manèges

De la place de la Mairie jusqu'à la place de l'école élémentaire Emile Bruyant (rue de Longjumeau).

15h30 : DÉFILÉ : CHAR & ENGINS FLEURIS

Défilé de char et engins fleuris (vélos, trotinettes, poussettes...) accompagnés des majorettes de Vitry-le-François et de Taisotins costumés (ou non) sur le thème de la magie et des sorciers.

Départ du défilé place Frédéric Mistral puis rues de l'Esterel, de la Croisette, de la Paix, du Piqueux, Henri Warnier, de Challerange, de Saint-Léonard et arrivée place de la Mairie.

17h30 : BAL-CONCERT

Place de la Mairie avec WILD GANG.



LUNDI 31 AOÛT :

14h00 à 16h00 : ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Place de la Mairie : Spectacle de clown, Delphine maquillage, structure gonflable, stand barbe à papa.

16h00 : TIRAGE DE LA TOMBOLA

Place de la Mairie.

1er lot : bon d'une valeur de 1000€ chez «le Beau Voyage», 1 TV, 1 vélo City, 1 air fryer Ninja, 1 aspirateur-laveur Tyneco, 1 plancha, des cartes-cadeaux et de nombreux autres lots...

18h30 : ACCUEIL DES NOUVEAUX TASSOTINS

Cour derrière la Mairie.



Agenda

Fête Patronale

Les samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 août 2026.

Cérémonie des Nouveaux Arrivants

Lundi 31 août 2026, 18h30 à la salle communale derrière la Mairie.

Journée des Associations

Samedi 5 septembre 2026, de 14h00 à 17h00 au Centre de Conférences et d'Animation (CCA).

Quatrième Édition de la Fête de la Bière

Samedi 12 septembre 2026, de 18h00 à 22h00 sur la place de la Mairie.

Journées du Patrimoine au Fort de Montbré

Dimanche 20 septembre 2026, de 10h00 à 17h00.

Horaires des Messes



Les prochaines messes auront lieu :

- **dimanche 23 août 2026**, à 10h30, à l'église de Cormontreuil.

- **dimanche 30 août 2026**, à 9h30, à l'église de Taissy (Fête de Taissy).

- **lundi 31 août 2026**, à 11h00, à l'église de Taissy (Messe des défunts).

Restriction de circulation



24 rue Colbert et 8 rue Bernard Palissy

A l'occasion de travaux de reprise de descente EP sur le trottoir au 24 rue Colbert et de reprise d'enrobés sur la chaussée (nid de poule) devant le 08 rue Bernard Palissy, à compter du samedi 22 août 2026, la circulation sera interdite au droit du chantier avec alternat manuel.

La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

(Arrêté municipal 74/2026)

Petite Annonce



Loue studio non meublé 39m².
490€ hors charges.

Situé rue du Chemin Vert à Reims.

Disponible au 1er septembre.

Tél. : 06 62 82 79 58

Fête Patronale 2026 : Arrêtés relatifs à la circulation et au stationnement

RÉGLEMENTATION FÊTE PATRONALE SAMEDI 29, DIMANCHE 30 ET LUNDI AOÛT 2026 (arrêté 83/2026)

La Fête Patronale de la Commune de Taissy est fixée aux samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 août 2026.

* La circulation sera bloquée et le stationnement interdit du lundi 24 août au lundi 31 août 2026 inclus :

- face au 12 de la rue de Longjumeau
- face à la Mairie, rue de Longjumeau
- face au 1 de la rue des Patières
- face à l'école primaire, hauteur allée des Hayes
- face au chemin Thomas coté est et ouest
- du n°1 au n°3 de la rue du Saussais.

Des barrières seront mises en place pour matérialiser cette réglementation qui n'est pas applicable aux riverains dans l'enceinte de la fête patronale.

* La circulation sera interdite sur la Fête dans l'enceinte bloquée, à tous les véhicules à moteur (mobylettes, motos, autos, camions, etc ...)

* Le stationnement est strictement interdit à tous les véhicules, du 3 au 7 rue de Sillery, du lundi 24 août au lundi 31 août 2026.

Afin de faciliter le passage du char fleuri, le stationnement est interdit aux métiers des forains à l'angle de la rue de Longjumeau et du Chemin Thomas.

Cette réglementation sera signalée par des panneaux.

* La circulation sera rétablie à double sens rue de la Paix du lundi 24 août au dimanche 30 août 2026.

RESTRICTION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION DU SAMEDI 29 AOÛT 2026 – RETRAITE AUX FLAMBEAUX (arrêté 77/2026)

Le Comité des Fêtes est autorisé à organiser un défilé et plus précisément une retraite aux flambeaux le samedi 29 août 2026 à partir de 20 h 15 dans le cadre de la fête patronale de Taissy.

Ce défilé empruntera le parcours suivant :

A 20 h 00, rendez-vous parking communal de Saint-Léonard, départ à 20 h 15 et se profilera dans les rues de Saint-Léonard, Colbert, de la Paix, chemin Thomas, Longjumeau, des Vigneuls, du Mont Gélys, chemin de la Cuche, de Sillery et arrivée place de la Mairie.

L'accès aux rues de Saint-Léonard, rue de Challerange et route de Saint-Léonard sera bloqué de 20h30 à 22h45.

INTERDICTION TEMPORAIRE DE CIRCULATION SUR LA RD8E ENTRE TAISSY ET SAINT-LEONARD – FEU D'ARTIFICE (arrêté 80/2026) sous réserve de dérogation préfectorale

Le samedi 29 août 2026 à l'occasion du tir du feu d'artifice, la circulation de tous véhicules est interdite sur la RD8E entre Taissy et Saint-Léonard de 21h45 à 22h45. L'accès aux rues de Saint-Léonard, rue de Challerange et route de Saint-Léonard seront bloqués de 20h30 à 22h45.

L'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne s'applique pas aux propriétaires riverains de ces voies.

Par dérogation aux prescriptions de l'article 1, la voie sus énumérée pourra être utilisée par les véhicules de médecins, les ambulances, les véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie.

INTERDICTION DE CIRCULATION RUE PIERRE ET MARIE CURIE - ZONE D'ACTIVITÉS (arrêté 81/2026)

A l'occasion de la fête patronale des 29, 30 et 31 août 2026, les caravanes des forains seront stationnées rue Pierre et Marie Curie. La circulation sera interdite à tout autre véhicule, sauf forains dans cette rue à compter du lundi 24 août 2026 et jusqu'au lundi 31 août 2026, 20h00 au plus tard.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.